

La maison passive en questions...

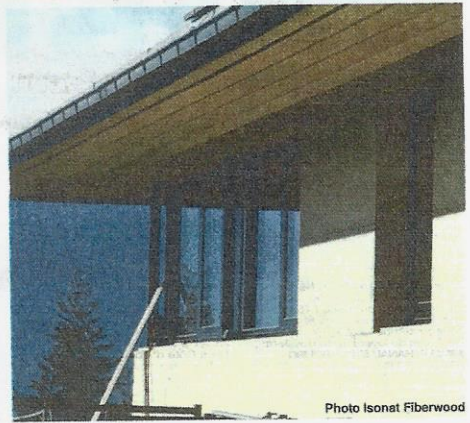


Photo Isonat Fiberwood

La «maison sans chauffage» est appelée à se développer, et suscite déjà de nombreuses interrogations. Définition, normes, avantages, coût... : voici quelques éléments de réponse.

Quelle définition ?

Pour la FFCCP*, la Maison Passive, ou «maison sans chauffage», est le «concept global de construction très basse consommation. C'est une maison conçue, implantée et orientée de manière à capter le maximum de chaleur provenant du soleil tout en se protégeant des surchauffes estivales, c'est la base de l'architecture bioclimatique. Pour conserver ces apports gratuits, les murs, les planchers et les toitures doivent être très isolés et très étanches à l'air, pour limiter les déperditions thermiques ; les ponts thermiques doivent être supprimés ou fortement réduits, afin d'atteindre le seuil de 15 kWh/m²/an de besoin en chauffage, soit 1,5 litres de fioul par m² par an pour assurer le chauffage. Ce seuil doit être validé par un bilan thermique précis de la construction, effectué sur le logiciel de conception de bâtiments Passifs PHPP. Enfin, une ventilation contre flux à récupération de chaleur très performante et certifiée doit être installée, afin d'assurer le maintien en température de la maison, tout en garantissant une qualité de l'air et un confort de vie inégalés».

Existe-t-il une norme «passive» ?

En France, l'appellation «Maison passive» ne fait pas l'objet d'un règlement national. Le label français «Effinergie» est quant à lui à la base de la réglementation thermique actuelle (RT 2012) : l'objectif est de respecter une consommation maximale de 50 kWh/m²/an pour les besoins en chauffage, eau chaude sanitaire, auxiliaire de chauffage et de ventilation, éclairage et climatisation. Ce critère est variable selon la zone climatique et l'altitude, soit 65 kWh/m²/an pour l'Alsace. La maison passive s'avère plus performante, et répond en fait au label allemand «Passivhaus» : le besoin de chauffage est inférieur ou égal à 15 kWh/m²/an et 120 kWh/m²/an pour l'énergie primaire totale consommée. Le label suisse Minergie-P fixe la norme à 30 kWh/m²/an en besoin de

chauffage, d'eau chaude sanitaire et de ventilation. Signalons enfin la récente terminologie «Europassive» qui conjugue les trois normes. Le public alsacien avait d'ailleurs pu découvrir la première maison Europassive de France lors de portes ouvertes en novembre 2013 à Gries.

Le surcoût est-il important ?

Selon l'association «La Maison Passive France», il est estimé à 15-25% pour une maison individuelle, à 5-10% en habitat collectif et un peu moins pour des bureaux : «...l'étude thermique, la construction soignée, la quantité et la qualité de l'isolant et des autres matériaux, les menuiseries spécifiques augmentent sensiblement le coût de construction». Mais si l'on considère le coût complet de fonctionnement, la construction passive, par les importantes économies d'énergie qu'elle génère, s'avère rentable. Des études du PassivHaus Institut établissent un retour sur investissement de 17 ans, qui ne peut que diminuer.

Quelle est la méthode de construction ?

«Elle est libre : de la construction métallique à celle en paille, en passant par l'habituel béton et le bois, il n'y a pas de préconisation sur la technique.» La réponse de l'association «La Maison Passive France» est très claire ! Mais attention, que la construction soit artisanale ou faisant appel à la préfabrication industrielle, elle doit être menée avec le plus grand soin, de la phase conception et bureau d'étude jusqu'aux dernières finitions. Et puisqu'on parle «économies d'énergie», il apparaît cohérent de se pencher aussi sur «l'énergie grise» qui entre dans la fabrication des matériaux employés, et leur impact sur les ressources de la planète. Une maison passive en matériaux naturels, c'est bien sûr l'idéal !

(* Fédération Française de la Construction Passive)

Pour en savoir plus...

www.fedepassif.fr

(Fédération Française de la Construction Passive)

www.lamaisonpassive.fr

(Le site de l'association «La Maison Passive France»)

Alsace Maison Passive
Constructeur d'avenir en 67-68
Tél. 06 07 06 83 99 - 09 86 26 43 84

Membre de

17, rue de Lucerne 67000 STRASBOURG
alsace-maison-passive.fr

HOLTZ ELECTRICITE ET SANITAIRE
SOLAIRE - VENTILATION

TEC CONTROL
Steinbourg - sarl.holtz@laposte.net

AIRXPERT
Solutions pour l'habitat et les entreprises

ARCHITECTURE Avenir

Alexandra Friesch
Architecte DPLG

«Nous nous engageons dans la démarche d'une architecture passive...»

06 33 47 96 04
www.architecture-avenir.fr

Construction de Maisons passives et positives

Eco-passive

La maison sans chauffage

36 rue principale
67360 Morsbronn-les-bains
06 80 85 65 13
03 88 06 25 77
www.eco-passive.fr

La maison innovante
www.lamaisoninnovante.fr

Construction de MAISONS PASSIVES & BEPOS

2 rue Horst Dassler 67490 DETTWILLER Tél. 03 88 70 44 44

Pour votre Future Construction ...

CABINET CEDI
D'ACT'HERMELLEC

VOUS PROPOSENT LEUR PACK RT2012

- Une étude thermique RT2012
- Un test d'étanchéité à l'air du bâtiment et du réseau VMC
- DPE Neuf et Diagnostic immobilier

Obligatoire pour tout dépôt de permis de construire

4 rue du Général Young 67330 Neudorf les Saverne
06 89 40 37 06 - contact@heliocal.fr
plus d'informations sur www.heliocal.fr

KÖMMERLING®

Fenêtres PVC haut de gamme

www.fenetre-pvc-kommerling.fr

eco entreprendre en région de Saverne

10 bureaux - salle de réunion - espace d'exposition

Inscrivez votre projet dans une dynamique de filière, dans un bâtiment certifié Passif regroupant les acteurs innovants de l'efficacité énergétique.

RENSEIGNEMENTS
03 68 67 01 07 www.eco-entreprendre.fr
21 rue des rostauds - 67700 MONSWILLER